

# CESSION DE FONDS DE COMMERCE

---

Suivant acte reçu par Maître France MALÉPART, notaire à MORLAIX le 25 août 2025, la SARL D'ERAMO au capital de 30000 EUROS, ayant son siège social à PLOUIGNEAU (29610), 12 rue du 9 août, identifiée au SIREN sous le numéro 501608871 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST a vendu à MAISON NOCHEZ PENDUFF, SARL au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à PLOUARET (22420), 180 rue de Roz An Clan, identifiée au SIREN sous le numéro 989528955 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-BRIEUC, un fonds de commerce et artisanal de Boulangerie Pâtisserie, exploité à PLOUIGNEAU (29610), 12 rue du 9 août ; Moyennant le prix de DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240 000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 200 000,00 € et aux éléments corporels pour 40 000,00 €. Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à Maître France Malépart, notaire à MORLAIX, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). Pour unique insertion.